COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les réponses de Jean-Marc Léveillé au débat de Mario Dumont

Longueuil, 15 octobre 2021 — Jean-Marc Léveillé candidat à la maire de Longueuil Citoyen partage avec les citoyens ses réponses aux questions posées lors du débat du 15 octobre sur les ondes de LCN.

Quel devrait être le salaire du maire de Longueuil? : « Je suis le seul candidat à avoir pris un engagement ferme lors de l'annonce de ma candidature en mai dernier. Le salaire du maire sera plafonné à 180 000$. Ce sera la toute première action que je prendrai et on n'a surtout pas besoin de l'aide de Québec pour agir. »

Quoi faire avec les taxes? : « Longueuil est la 5e ville la plus taxée au Québec. Quand les adversaires disent qu'il faut obligatoirement augmenter les taxes au niveau de l'inflation pour tenir compte de la hausse des coûts, ils oublient de dire que le rythme de croissance des revenus de la Ville augmente plus vite que l'inflation depuis de nombreuses années. Donc, les finances de la ville se portent bien. Avec une bonne gestion des finances, nous avons la marge de manœuvre pour geler les taxes ou les limiter en dessous de l'inflation et livrer les services auxquels les citoyens s'attendent sans les étouffer. Ça s'accompagnera nécessairement d'une croissance économique, facteur qui manque cruellement depuis 10 ans à Longueuil. » - Jean-Marc Léveillé

Faut-il faire une guerre aux voitures? : « Actuellement si on tente de barrer la route aux automobilistes, ça stresse davantage les gens que ça les aide. L'agglomération de Longueuil souffre d'une disparité majeure en financement du transport en commun par rapport à nos besoins. Personne n'a rien dit lorsque Longueuil a perdu 30 millions pour le bureau de projet visant un lien de transport en commun le long du boul. Taschereau. Pourtant, tout retard dans le développement d'un mode de transport structurant à Longueuil retarde nos efforts de réduction des GES. Il y a toujours bien une limite à demander à des personnes âgées de se rendre à l'épicerie en vélo. Il faut être pragmatique. Il faut davantage développer notre offre de transport en commun avant de s'attaquer aux automobilistes, il faut leur donner des alternatives. » - Jean-Marc Léveillé.

Vaccination obligatoire pour les employés municipaux? : « En vertu de la charte des droits et libertés, les villes n'ont pas le pouvoir de l'imposer. Seuls les gouvernements supérieurs peuvent l'obliger pour toutes les catégories d'employés de la Ville. Je suis surpris que mes 3 adversaires n'aient pas compris qu'il faut respecter nos juridictions. » - Jean-Marc Léveillé est également *Fellow* de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles.

Rappelons que le Groupe TVA a pris la décision d'exclure le parti de l'opposition officielle du débat du 15 octobre sur les ondes de LCN.

— 30 —